

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2018

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse sedar.com ou le site d'Investissements Renaissance à l'adresse investissementsrenaissance.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds d'obligations canadiennes Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir un niveau élevé de revenu à court terme tout en préservant le capital en investissant principalement dans des obligations, des débetures, des effets et d'autres instruments de créance de gouvernements, d'institutions financières et de sociétés du Canada.

Stratégies de placement : Le Fonds entend positionner son portefeuille en fonction surtout de la durée moyenne jusqu'à l'échéance et de la sélection de titres. Les ajustements au portefeuille sont fondés sur les perspectives du conseiller relatives aux taux d'intérêt et sur son examen de la conjoncture économique en Amérique du Nord et ailleurs, de même que sur un examen détaillé de la solvabilité des émetteurs.

Risque

Le Fonds est un fonds de titres à revenu fixe canadiens qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Pour la période close le 31 août 2018, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*, *gestionnaire* ou *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2018. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 1 187 602 \$ au 31 août 2017 à 1 014 535 \$ au 31 août 2018, en baisse de 15 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 191 571 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 0,4 % pour la période, contre 1,3 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, les tensions commerciales, en particulier le durcissement des politiques commerciales protectionnistes et l'augmentation des tarifs imposés par les États-Unis et leurs divers partenaires commerciaux, se sont répercutées sur les marchés des titres à revenu fixe. La solidité du dollar américain a contribué à la baisse des prix des produits de base, notamment ceux de l'or et du cuivre. En raison de la solidité du dollar américain, les marchés émergents ont également fait face à des conditions généralement plus difficiles. Les différentiels de prix du pétrole brut canadien se sont élargis en raison des difficultés à acheminer le pétrole lourd à l'extérieur de l'Ouest canadien.

La Banque du Canada a haussé son taux cible de financement à un jour de 0,25 % à trois reprises au cours de la période, en grande partie en raison de la conjoncture économique relativement solide, y compris l'augmentation de l'inflation et la faiblesse du taux de chômage. Les perspectives positives de la Banque du Canada à l'égard de la croissance économique nationale et mondiale ont également contribué à la hausse des taux d'intérêt. Toutefois, la Banque du Canada a dû réviser à la baisse ses perspectives et ses projections en raison de certains risques, comme la poursuite des renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain et la sensibilité de l'économie canadienne aux hausses de taux d'intérêt.

Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (*Réserve fédérale*) a augmenté le taux des fonds fédéraux de 0,25 % à trois reprises, pour fixer ultimement le taux dans une fourchette cible de 1,75 % à 2,00 %. La Réserve fédérale a également entamé son

processus de normalisation du bilan en octobre 2017 et indiqué qu'elle hausserait les taux d'intérêt deux fois de plus en 2018.

Le rendement des obligations à long terme est demeuré stable, l'inflation étant contenue et la demande d'actifs à durée plus longue (une mesure de la sensibilité à la variation des taux d'intérêt) étant solide. Les tensions commerciales ont contribué à limiter l'augmentation des rendements des obligations à long terme, les investisseurs craignant que les tarifs douaniers puissent ralentir la croissance économique.

Les écarts de taux des obligations de sociétés (la différence entre le rendement des obligations de sociétés et des obligations d'État ayant des échéances similaires) sont demeurés stables. Cette situation découlait du fait que les investisseurs étaient sans cesse à la recherche des rendements élevés offerts par les obligations d'État.

La durée du Fonds (une mesure de sa sensibilité aux taux d'intérêt) qui est légèrement plus longue que celle de l'indice de référence a pesé sur le rendement, étant donné que les taux d'intérêt ont augmenté à l'échelle de la quasi-totalité de la courbe de rendement. Le positionnement sur la courbe de rendement a quelque peu nuí au rendement du Fonds, puisque la courbe de rendement s'est aplani (ce qui signifie que l'écart entre les rendements à court terme et les rendements à long terme est minime).

Parmi les titres ayant quelque peu nuí au rendement du Fonds, notons ceux de Sprint Corp. (7,88 %, 2023/09/15), du gouvernement du Canada (5,75 %, 2029/06/01) et de la Fiducie de capital Financière Manuvie II (7,41 %, 2019/12/31). Sprint a subi l'incidence défavorable du contexte concurrentiel dans le secteur des services de télécommunications américain. Les obligations du gouvernement du Canada et de la Financière Manuvie ont été touchées par la hausse des taux de rendement des obligations à court et à moyen terme.

Une sous-pondération considérable en obligations du gouvernement fédéral a contribué notablement au rendement, ces obligations ayant moins bien fait que les obligations de sociétés. La répartition du Fonds dans les obligations à rendement élevé a aussi contribué grandement au rendement, étant donné que ces obligations ont dégagé un rendement supérieur à celui des obligations de qualité.

Les positions dans les obligations du gouvernement du Canada (3,50 %, 2045/12/01 et 4,00 %, 2041/06/01) et dans les obligations à rendement réel du gouvernement du Canada (1,50 %, 2044/12/01) ont été les principaux artisans du rendement, étant donné que les rendements des obligations à long terme sont demeurés stables.

Au cours de la période, le conseiller en valeurs a ouvert une position dans les obligations d'Enbridge Inc. (6,63 %, 2078/04/12) et accru la position existante du Fonds dans Intact Corporation financière (2,85 %, 2027/06/07). Ces titres ont été ajoutés en raison des écarts de taux (la différence de rendement entre des obligations assorties de notes de crédit différentes mais ayant une échéance semblable) attrayants des titres de créance subordonnés et des obligations à moyen terme.

Le conseiller en valeurs a éliminé la position du Fonds dans The Walt Disney Co. (2,76 %, 2024/10/07) en raison de son évaluation qui, de

l'avis du conseiller en valeurs, était relativement élevée après que les écarts de crédit se sont resserrés. La position du Fonds dans les obligations de la Banque de Nouvelle-Écosse (1,90 %, 2021/12/02) a été réduite, car elles présentaient un risque plus élevé en raison de l'exposition de la banque à l'Amérique latine.

Événements récents

Aucun événement récent ni aucune activité récente n'a eu d'incidence importante sur le Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI investit dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours

vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, lorsque GACI traite les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident GACI à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (CEI) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres d'emprunt non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;

- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net au début de la période	13,31 \$	13,87 \$	13,44 \$	13,40 \$	12,78 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,46 \$	0,46 \$	0,47 \$	0,48 \$	0,44 \$
Total des charges	(0,18)	(0,21)	(0,21)	(0,21)	(0,20)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,05)	0,02	0,04	0,12	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,20)	(0,49)	0,37	(0,06)	0,65
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,03 \$	(0,22) \$	0,67 \$	0,33 \$	0,88 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,27 \$	0,24 \$	0,27 \$	0,28 \$	0,26 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	0,12	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	0,01
Total des distributions³	0,27 \$	0,36 \$	0,27 \$	0,28 \$	0,27 \$
Actif net à la fin de la période	13,09 \$	13,31 \$	13,87 \$	13,44 \$	13,40 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} septembre 2014. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels qu'ils sont définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*. Selon les PCGR du Canada, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, qui exigeait l'utilisation du cours acheteur pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes des états financiers antérieurs au 1^{er} septembre 2014. Lors de la première application des IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements à l'aide des cours de clôture, lorsque ces cours s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements inscrits dans les états financiers sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net d'ouverture au 1^{er} septembre 2013 a été retraité pour tenir compte des ajustements de méthodes comptables effectués conformément aux IFRS.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	32 280 \$	42 055 \$	50 666 \$	54 959 \$	63 209 \$
Nombre de parts en circulation⁴	2 466 108	3 160 128	3 653 455	4 088 037	4 717 322
Ratio des frais de gestion⁵	1,40 %	1,57 %	1,56 %	1,56 %	1,56 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,60 %	2,02 %	2,01 %	2,00 %	2,02 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	53,60 %	72,81 %	73,47 %	78,39 %	62,74 %
Valeur liquidative par part	13,09 \$	13,31 \$	13,87 \$	13,44 \$	13,40 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus

	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net au début de la période	10,20 \$	10,63 \$	10,32 \$	10,29 \$	9,81 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,36 \$	0,34 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,33 \$
Total des charges	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,03)	0,01	0,04	0,10	(0,02)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,14)	(0,35)	0,31	(0,04)	0,48
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,11 \$	(0,08) \$	0,64 \$	0,35 \$	0,71 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,27 \$	0,27 \$	0,28 \$	0,30 \$	0,27 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	0,09	0,01	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	0,01
Total des distributions³	0,27 \$	0,36 \$	0,29 \$	0,30 \$	0,28 \$
Actif net à la fin de la période	10,03 \$	10,20 \$	10,63 \$	10,32 \$	10,29 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} septembre 2014. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels qu'ils sont définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*. Selon les PCGR du Canada, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, qui exigeait l'utilisation du cours acheteur pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes des états financiers antérieurs au 1^{er} septembre 2014. Lors de la première application des IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements à l'aide des cours de clôture, lorsque ces cours s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements inscrits dans les états financiers sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net d'ouverture au 1^{er} septembre 2013 a été retraité pour tenir compte des ajustements de méthodes comptables effectués conformément aux IFRS.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	5 357 \$	6 481 \$	6 456 \$	5 278 \$	2 502 \$
Nombre de parts en circulation⁴	534 026	635 367	607 125	511 537	243 289
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 %	0,80 %	0,78 %	0,76 %	0,79 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,20 %	1,19 %	1,75 %	1,19 %	1,22 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	53,60 %	72,81 %	73,47 %	78,39 %	62,74 %
Valeur liquidative par part	10,03 \$	10,20 \$	10,63 \$	10,32 \$	10,29 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net au début de la période	11,75 \$	12,25 \$	11,89 \$	11,85 \$	11,30 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,38 \$	0,41 \$	0,45 \$	0,44 \$	0,39 \$
Total des charges	(0,06)	(0,11)	(0,11)	(0,11)	(0,10)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,04)	0,02	0,04	0,10	(0,02)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,07)	(0,46)	0,43	(0,14)	0,58
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,21 \$	(0,14) \$	0,81 \$	0,29 \$	0,85 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,35 \$	0,30 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,30 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,01	0,10	0,01	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	0,01
Total des distributions³	0,36 \$	0,40 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,31 \$
Actif net à la fin de la période	11,55 \$	11,75 \$	12,25 \$	11,89 \$	11,85 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} septembre 2014. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels qu'ils sont définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*. Selon les PCGR du Canada, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, qui exigeait l'utilisation du cours acheteur pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes des états financiers antérieurs au 1^{er} septembre 2014. Lors de la première application des IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements à l'aide des cours de clôture, lorsque ces cours s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements inscrits dans les états financiers sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net d'ouverture au 1^{er} septembre 2013 a été retraité pour tenir compte des ajustements de méthodes comptables effectués conformément aux IFRS.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	11 282 \$	4 817 \$	2 538 \$	1 552 \$	1 019 \$
Nombre de parts en circulation⁴	977 010	409 800	207 103	130 576	86 026
Ratio des frais de gestion⁵	0,51 %	0,91 %	0,92 %	0,92 %	0,91 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	0,85 %	1,03 %	1,03 %	1,04 %	1,08 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	53,60 %	72,81 %	73,47 %	78,39 %	62,74 %
Valeur liquidative par part	11,55 \$	11,75 \$	12,25 \$	11,89 \$	11,85 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus-F

	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net au début de la période	9,90 \$	10,31 \$	10,02 \$	9,98 \$	9,52 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,34 \$	0,35 \$	0,40 \$	0,36 \$	0,33 \$
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,03)	0,02	0,06	0,09	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,14)	(0,37)	0,43	(0,12)	0,49
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,14 \$	(0,03) \$	0,86 \$	0,30 \$	0,80 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,31 \$	0,30 \$	0,32 \$	0,34 \$	0,31 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,02	0,09	0,03	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	0,01
Total des distributions³	0,33 \$	0,39 \$	0,35 \$	0,34 \$	0,32 \$
Actif net à la fin de la période	9,71 \$	9,90 \$	10,31 \$	10,02 \$	9,98 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} septembre 2014. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels qu'ils sont définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*. Selon les PCGR du Canada, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, qui exigeait l'utilisation du cours acheteur pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes des états financiers antérieurs au 1^{er} septembre 2014. Lors de la première application des IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements à l'aide des cours de clôture, lorsque ces cours s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements inscrits dans les états financiers sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net d'ouverture au 1^{er} septembre 2013 a été retraité pour tenir compte des ajustements de méthodes comptables effectués conformément aux IFRS.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	25 538 \$	30 976 \$	5 617 \$	1 481 \$	1 162 \$
Nombre de parts en circulation⁴	2 629 886	3 129 731	544 738	147 876	116 379
Ratio des frais de gestion⁵	0,30 %	0,30 %	0,30 %	0,29 %	0,29 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	0,63 %	0,63 %	0,64 %	0,62 %	0,65 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	53,60 %	72,81 %	73,47 %	78,39 %	62,74 %
Valeur liquidative par part	9,71 \$	9,90 \$	10,31 \$	10,02 \$	9,98 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net au début de la période	10,69 \$	11,14 \$	10,82 \$	10,79 \$	10,29 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,37 \$	0,37 \$	0,38 \$	0,40 \$	0,36 \$
Total des charges	–	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,04)	0,02	0,04	0,09	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,14)	(0,36)	0,31	(0,10)	0,52
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,19 \$	0,03 \$	0,73 \$	0,39 \$	0,88 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,36 \$	0,37 \$	0,38 \$	0,39 \$	0,37 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,04	0,09	0,03	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	0,01
Total des distributions³	0,40 \$	0,46 \$	0,41 \$	0,39 \$	0,38 \$
Actif net à la fin de la période	10,47 \$	10,69 \$	11,14 \$	10,82 \$	10,79 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} septembre 2014. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels qu'ils sont définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*. Selon les PCGR du Canada, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, qui exigeait l'utilisation du cours acheteur pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes des états financiers antérieurs au 1^{er} septembre 2014. Lors de la première application des IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements à l'aide des cours de clôture, lorsque ces cours s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements inscrits dans les états financiers sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net d'ouverture au 1^{er} septembre 2013 a été retraité pour tenir compte des ajustements de méthodes comptables effectués conformément aux IFRS.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	940 078 \$	1 103 273 \$	1 026 854 \$	972 897 \$	756 012 \$
Nombre de parts en circulation⁴	89 758 526	103 238 301	92 189 799	89 891 362	70 077 721
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	53,60 %	72,81 %	73,47 %	78,39 %	62,74 %
Valeur liquidative par part	10,47 \$	10,69 \$	11,14 \$	10,82 \$	10,79 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseils liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2018, avant renonciations des frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie F	Parts de catégorie Plus-F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	33,45 %	67,26 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	66,55 %	32,74 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

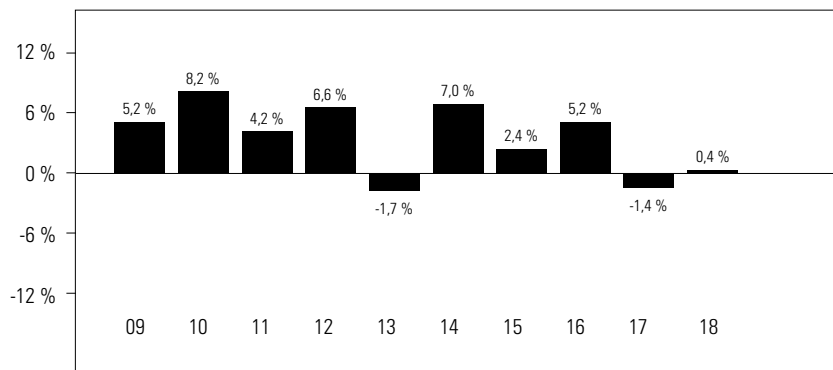
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

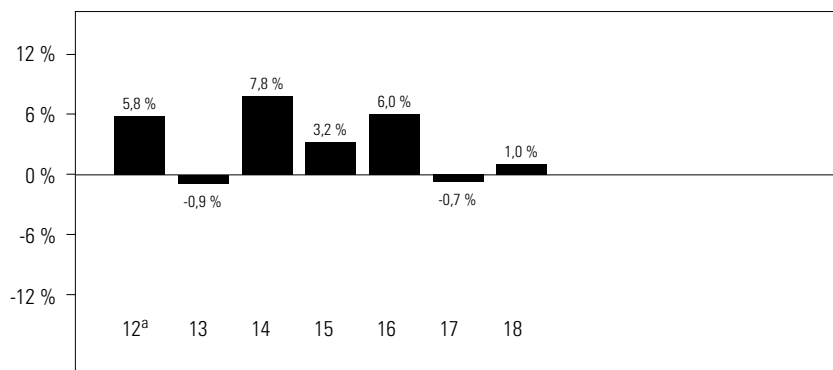
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A

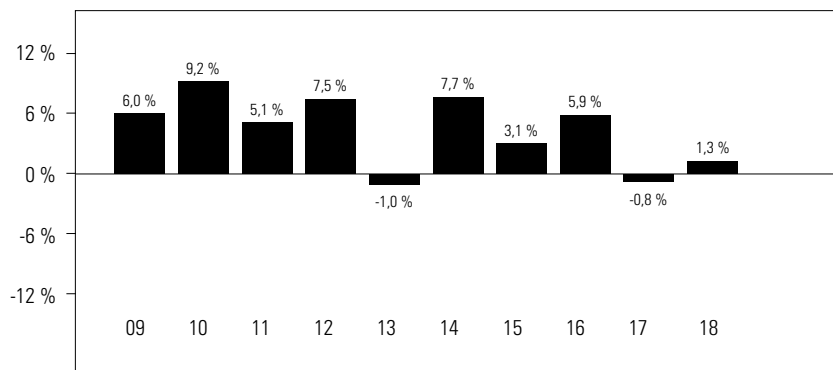


Parts de catégorie Plus

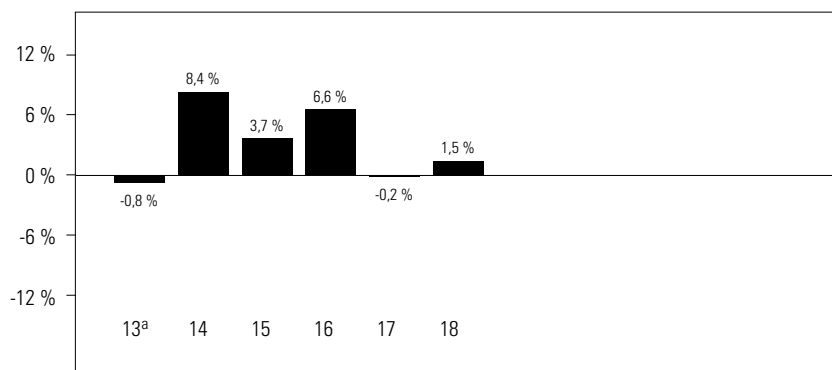


^a Le rendement de 2012 couvre la période du 5 octobre 2011 au 31 août 2012.

Parts de catégorie F

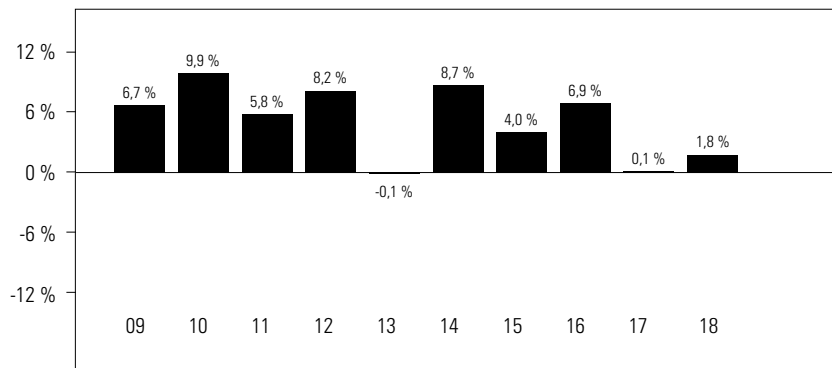


Parts de catégorie Plus-F



^a Le rendement de 2013 couvre la période du 19 octobre 2012 au 31 août 2013.

Parts de catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2018. Le rendement composé annuel est également comparé avec l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	0,4 %	1,4 %	2,7 %	3,6 %		1 ^{er} janvier 1973
Indice des obligations universelles FTSE Canada	1,3 %	1,8 %	3,6 %	4,3 %		
Parts de catégorie Plus	1,0 %	2,1 %	3,4 %		3,2 %	5 octobre 2011
Indice des obligations universelles FTSE Canada	1,3 %	1,8 %	3,6 %		3,1 %	
Parts de catégorie F	1,3 %	2,1 %	3,4 %	4,3 %		10 août 2004
Indice des obligations universelles FTSE Canada	1,3 %	1,8 %	3,6 %	4,3 %		
Parts de catégorie Plus-F	1,5 %	2,6 %	4,0 %		3,2 %	19 octobre 2012
Indice des obligations universelles FTSE Canada	1,3 %	1,8 %	3,6 %		2,7 %	
Parts de catégorie O	1,8 %	2,9 %	4,3 %	5,2 %		14 juillet 2005
Indice des obligations universelles FTSE Canada	1,3 %	1,8 %	3,6 %	4,3 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada englobe des obligations négociables sur le marché canadien visant à rendre compte du rendement du vaste marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2018)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site investissementsrenaissance.ca. Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations de sociétés	55,4	Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01	5,4
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	21,4	Gouvernement du Canada, 3,50 %, 2045/12/01	4,2
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	11,3	Fiducie canadienne pour l'habitation No 1, 1,90 %, 2026/09/15	2,7
Obligations en devises	6,9	Fiducie canadienne pour l'habitation No 1, 2,35 %, 2027/06/15	2,5
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	2,1	Gouvernement du Canada, 1,00 %, 2027/06/01	2,0
Obligations supranationales	1,1	Province d'Ontario, 2,90 %, 2046/12/02	1,9
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,8	407 International Inc., série 06D1, 5,75 %, 2036/02/14	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8	Province de Québec, 6,25 %, 2032/06/01	1,5
Services financiers	0,3	Gouvernement du Canada, rendement réel, 1,50 %, 2044/12/01	1,5
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,1	Province de Saskatchewan, 2,55 %, 2026/06/02	1,4
		Banque de Montréal, taux variable, rachetable, 3,32 %, 2026/06/01	1,4
		Banque Toronto-Dominion (La), taux variable, rachetable, 4,86 %, 2031/03/04	1,3
		Province de Québec, 2,50 %, 2026/09/01	1,3
		Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2048/12/01	1,0
		Province de la Colombie-Britannique, 4,95 %, 2040/06/18	1,0
		Fiducie canadienne pour l'habitation No 1, 2,40 %, 2022/12/15	0,9
		Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
		Gouvernement du Canada, 5,75 %, 2029/06/01	0,8
		Municipal Finance Authority of British Columbia, 3,75 %, 2023/09/26	0,8
		Municipal Finance Authority of British Columbia, 4,45 %, 2020/06/01	0,8
		Banque Royale du Canada, 1,65 %, 2021/07/15	0,7
		Banque Royale du Canada, 2,95 %, 2023/05/01	0,7
		Financière Sun Life Inc., taux variable, rachetable, 3,05 %, 2028/09/19	0,7
		La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, taux variable, rachetable, 3,18 %, 2027/11/22	0,7
		Canadian Natural Resources Ltd., rachetable, 3,42 %, 2026/12/01	0,7

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance et des Portefeuilles Axiom avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.